

Fiche Synthèse Taillis à Très Courte Rotation

SICTOM
des Pays
de la
Bièvre

agence
de l'eau
RHÔNE MÉDITERRANÉE
CORSE

établissement public de l'État

1. Objectifs du projet

- Suppression du rejet de lixiviats traités dans le milieu naturel, par la réutilisation du rejet en zones de dispersion végétalisées (saules),
- Réduire une pression de pollution pour préserver un milieu sensible.

2. Les approches du projet

Approche climatique :

- Précipitations moyennes sur le site ces 10 dernières années de 934 mm/an (le saule peut consommer sur cette latitude jusqu'à 1900 mm/an)
- Les possibilités climatiques du site permettent une cadence moyenne d'irrigation de 6mm par jour sur 152 jours/an.

Approche pédologique :

- Excellente régularité du manteau terreux sur le casier 3 (25 sondages à 90cm de profondeur et 4 fosses pédologiques entre 1m et 1m20 réalisés).
- Sol sablo limono-sableux, très filtrant, irrigation par goutte à goutte en aérien pertinent.

Approche agronomique :

- Grande surface de plantation : 2 ha sur lesquels seront plantés 16 000 saules,
- Plan de fumure mis en place pour pallier à l'appauvrissement du sol, dû aux sels présents dans les lixiviats traités.

Approche technique :

- Les sondes à différentes profondeurs permettront d'appliquer une irrigation contrôlée en fonction du besoin hydrique de la plante et de contrôler la salinité de l'eau.



3. Pourquoi ce projet a été retenu par l'Agence de l'eau ?

- La sensibilité du milieu de rejet : la nappe de la Bièvre est un milieu prioritaire,
- Le volume d'eaux usées traitées réutilisé : capacité importante de 15 000 à 17 000 m³ /an : objectif zéro rejet dans le milieu naturel,
- L'innocuité sanitaire du projet : pas de pollution ou de nuisances engendrées,
- La faisabilité technique : ingénierie et process perfectionné,
- La solidité financière du projet et l'impact de l'opération sur le budget du service public : faible coût d'exploitation (9000€ HT/an sur les 3 premières années, puis 5000€HT/an),
- L'exemplarité et la valorisation à d'autres territoires: projets que souhaite mettre en avant l'Agence de l'eau.

4. Synthèse

- Le dispositif de 2ha de TTCR permet d'assurer la consommation de 15 000 à 17 000m³ d'effluent par an, avec une marge de sécurité maximale de l'ordre de 20%,
- Le développement végétal ne sera pas impacté par les teneurs en sels des lixiviats traités,
- Investissement global de 347 000€ TTC subventionné à 80% par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

5. Synoptique du fonctionnement

